

Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review

Band: 9 (1901)

Heft: 34

Artikel: Les corruptions de l'idée catholique

Autor: Michaud, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-403503>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES
CORRUPTIONS DE L'IDÉE CATHOLIQUE.

VII. — Le catholicisme et la mariolâtrie ¹⁾.

Il importe, avant tout, de bien distinguer le *culte légitime* de Marie et la *mariolâtrie*. Autant le premier est rationnel et chrétien, autant la seconde est erronée et antichrétienne. A l'exemple de l'ancienne Eglise et dans l'esprit même de l'ancienne Eglise, l'Eglise ancienne-catholique professe et pratique le premier, condamne et rejette énergiquement la seconde ²⁾.

On entend par « mariolâtrie » les erreurs, les superstitions et les excès qui se sont commis, surtout depuis 1854, et qui se commettent encore journellement dans l'Eglise romaine, au grand scandale des vrais fidèles et de tous les hommes de bon sens. Nous disons avec eux que ces erreurs, ces superstitions et ces excès constituent une des corruptions les plus perverses de la doctrine catholique. Nous avons conscience de toute la gravité de cette déclaration, et c'est pour la justifier que nous allons établir les points suivants.

I. *C'est un fait que l'ancienne Eglise universelle n'a pas connu la mariolâtrie romaine actuelle.*

En réalité, c'est contre le débordement du culte des saints en général que nous devrions nous élever dans cette étude : débordement qui ne date pas d'aujourd'hui, qui remonte jusqu'au

¹⁾ Voir la *Revue*, janvier 1900, p. 92-105; avril, p. 240-262; juillet, p. 504-527; octobre, p. 691-721; janvier 1901, p. 125-149.

²⁾ Voir nos livres liturgiques, nos catéchismes, nos périodiques. Parmi ceux-ci, on peut citer, comme renseignements, plusieurs numéros du *Deutscher Merkur* : 18 juin, 9 et 23 juillet, 13 août 1898; 27 octobre, 10 novembre, 22 décembre 1899; etc.

tout premier moyen âge, et qui n'a cessé depuis lors de voiler et d'amoindrir toujours davantage le culte de Dieu et de son Christ, par les légendes les plus audacieuses et par les mensonges les plus grossiers (*mentiris impudentissime, mentiris sicut secundum nocturnum*). Mais nous voulons nous limiter à signaler le débordement du culte de Marie, et même, sur cette dernière question, nous n'entendons faire ici qu'un *résumé très sommaire* de *quelques* faits et de *quelques* documents.

D'abord, les Ecritures se bornent à nous montrer Marie comme « bénie entre les femmes (*benedicta tu in mulieribus*, Luc I, 28) », comme « proclamée bienheureuse par toutes les générations (*beatam me dicent omnes generationes*, I, 48) », comme « la mère de Jésus (*mater ejus*, II, 48) », sa mère selon la chair (*ex semine David secundum carnem*, Rom. I, 3). » Après la mort de son fils, elle va au cénacle, à Jérusalem, avec les apôtres, les femmes et les frères de Jésus, pour y prier (*hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus et Maria matre ejus, et fratribus ejus*, Act. I, 14). Dans aucun livre des Ecritures, nous ne voyons Marie invoquée comme médiatrice. Elle prie avec les apôtres et les disciples, mais elle n'est pas invoquée.

Ce n'est qu'au IV^e siècle qu'on commence, en certains lieux, à lui donner le titre de « mère de Dieu » et à instituer une fête en son honneur. Un historien résume ainsi les premières origines de ce culte : « En Arabie, des femmes fanatiques, se disant prêtresses de la Vierge, instituent une fête en l'honneur de Marie et lui offrent en sacrifice de petits gâteaux. Elles forment une secte combattue avec énergie par saint Epiphane qui lui reproche d'être un effort du diable pour faire rendre les honneurs divins à la nature humaine. Plus tard, vers 428, Nestorius, ayant nié que Marie pût être appelée mère de Dieu, provoque dans l'Eglise une violente dispute. Le mouvement s'étend partout. Les partisans et les adversaires du patriarche de Constantinople forment deux camps presque égaux. Finalement, le concile d'Ephèse, en 431, sanctionne l'expression *mère de Dieu*. » *L'Abrégé chronologique de l'Histoire ecclésiastique* (1751, T. I, année 377) complète ainsi ces renseignements : « Des sectateurs d'Apollinaire vinrent les *Antidicomarianites*, c'est-à-dire adversaires de Marie, qui disaient qu'elle n'était pas demeurée vierge et qu'après la naissance de

Jésus elle avait eu des enfants de S. Joseph ; cette erreur eut cours en Arabie. Il y eut dans le même pays une erreur toute opposée qui faisait regarder la sainte Vierge comme une espèce de divinité ; on nomma ceux de cette secte *Collyridiens*, parce qu'ils faisaient principalement consister son culte à lui offrir des gâteaux nommés en grec *collyrides*. »

C'est donc en Arabie et dans le dernier quart du IV^e siècle que se formèrent les deux courants en question : l'un, qui commença un culte imité du paganisme et qui fit de Marie une sorte de déesse ; l'autre, qui s'y opposa, mais en tombant dans l'erreur apollinariste. Le concile d'Ephèse (431) sanctionna le titre de « mère de Dieu » donné à Marie, mais en ce sens que J.-C. n'était qu'une seule personne en deux natures, et que Marie, qui avait conçu et enfanté la nature humaine de J.-C., était cependant la mère de J.-C. Quoique fondée sur une distinction très juste, cette décision n'empêcha pas les esprits excessifs d'en abuser. Les poésies de Fortunat († 609) favorisèrent les exagérations. Cependant le professeur Funk remarque avec raison que les plus anciennes fêtes de Marie n'étaient, dans une certaine mesure, que des fêtes du Sauveur ; que, chez les Grecs, la Purification était célébrée principalement en mémoire de la rencontre de l'enfant Jésus avec le vieillard Siméon ; qu'elle était appelée *Quadragesima de Epiphania* ; que c'est l'empereur Justinien qui la rendit obligatoire en Orient (542) ; que l'annonciation, l'assomption (primitivement la mort, *dormitio*), la Nativité de la Vierge, prirent naissance en Orient ; qu'elles ne passèrent que peu à peu en Occident ; que même encore vers le milieu du VII^e siècle, Isidore de Séville († 636) ne mentionne que les fêtes du Sauveur et celles des martyrs, mais aucune de Marie ¹⁾. D'après Mabillon, Marie n'avait pas encore de fête à la fin du V^e siècle dans l'Eglise d'Afrique.

A partir du IX^e siècle, il est facile de suivre tous les développements de ce culte, soit en Orient, soit en Occident. Selon Dom Beda Plaine, la seconde partie de l'*Ave Maria* (*Sancta Maria*, etc.), qui peut-être aurait été connue déjà au IX^e siècle, n'aurait été répandue en Occident qu'à partir du XII^e ou du XIII^e siècle ²⁾. Et même Funk s'exprime ainsi : « A l'*Ave Maria*,

¹⁾ *Hist. de l'Eglise*, trad. Hemmer, T. I, p. 293-294.

²⁾ *Revue catholique des Revues*, 20 octobre 1897, p. 680-681.

qui ne comprenait d'abord que la salutation de l'ange et de sainte Elisabeth et qui se terminait par ces mots *ventris tui Jesus*, on ajouta, depuis le XV^e siècle, la prière pour demander une bonne mort; l'emploi universel de l'*Ave Maria*, tel qu'il est rédigé maintenant, ne date que du milieu du XVII^e siècle ¹⁾. Un rédacteur de la *Civiltà* a écrit: «Il n'y a pas eu de litanies de la sainte Vierge avant le XII^e siècle; elles furent une imitation des litanies des Saints; les éloges de Marie y furent introduits, suivant l'usage de l'époque, comme un développement de l'invocation *Sancta Maria ora pro nobis*, maintes fois répétée. Dès l'origine, on considéra cette litanie comme une prière à réciter dans les tribulations; de l'usage privé elle passa à l'usage public, surtout dans les pestes de la seconde moitié du XV^e siècle... Le texte des litanies de Lorette apparaît imprimé pour la première fois en 1576; tout fait croire cependant qu'on les récitait publiquement dans le sanctuaire de Lorette depuis la première moitié du XVI^e siècle, peut-être même depuis l'époque des pestes de la fin du siècle précédent ²⁾. »

Au XII^e siècle, apparaît le rosaire de St. Dominique; et c'est à cette époque seulement que l'on commença à parler de l'immaculée-conception comme simple opinion, les uns la trouvant pieuse, les autres la rejetant comme erronée et contraire aux Ecritures. Au XIII^e, les Servites se vouèrent spécialement au culte de Marie, et Julienne de Falconieri forma l'ordre des Mantellates, branche féminine des Servites ³⁾. En 1278, le général des Franciscains, Jérôme d'Ascoli, reçut une dénonciation contre Pierre-Jean d'Olive, qui avait écrit des propositions «divinisant presque la vierge Marie ⁴⁾»; le général les condamna et le religieux se soumit.

L'histoire des tabernacles illuminés de Florence mérite d'être rappelée. Les premiers tabernacles de Florence sont contemporains des prétendues hérésies du treizième siècle. Pour combattre les hérétiques, le pape Innocent IV envoya à Florence vers 1253 le frère Pietro de Verona, qui avait réussi en Lombardie dans une pareille croisade. Le missionnaire

¹⁾ *Ouvr. cité*, T. I, p. 540.

²⁾ Voir la *Revue catholique des Revues*, 20 juin 1897, p. 981.

³⁾ P. 536.

⁴⁾ L'abbé FERET, *La Faculté de théologie de Paris*, T. II, p. 100.

invita les fidèles à se distinguer des autres en chantant des louanges à la Madone, et en plaçant son image sur l'extérieur des maisons et en haut des rues, *ai capi delle vie*. Le peuple se prit d'enthousiasme pour la manifestation ; la commune, très pratique, encouragea les citoyens à illuminer le soir les saintes images et se procura ainsi pour plusieurs siècles un éclairage gratuit de la cité précédemment plongée dans l'obscurité. Les pestes qui affligèrent Florence contribuèrent aussi à multiplier les tabernacles. Les pestiférés étaient parqués dans leurs quartiers ; ils n'en pouvaient sortir et seuls les prêtres, les médecins et les fossoyeurs pouvaient y pénétrer. Pour donner quelques consolations aux malheureux, le clergé célébrait dans les quartiers contaminés la messe devant des tabernacles portatifs ; de mobile, le tabernacle devint permanent et subsista après l'épidémie. Mais ce n'est pas seulement à de si tristes événements que les tabernacles doivent leur existence. Les *Arti*, corporations de métiers, le *Bigallo* et la *Misericordia*, les deux plus importantes confréries de charité, les particuliers, les associations religieuses et même les sociétés joyeuses contribuèrent dans une large mesure à leur développement. Les sujets du royaume de Belliemme, *gli uomini del Reame di Belliemme*, étaient de joyeux compagnons associés pour amuser la cité ; leur chef, qui prenait le titre d'empereur, de roi et de duc, organisait des fêtes et des mascarades, sans doute pour se faire pardonner ses péchés. La *Potenze*, c'était le nom de la société, commanda, en 1522, à Giovanni della Robbia, un tabernacle superbe, avec la Madone et l'Enfant en sainte assemblée, *santa conversazione*, de personnages de grandeur naturelle. Cette terre cuite constitue le plus important tabernacle de Florence ; il est resté le plus populaire, mais il n'a pas empêché la *Potenze* d'être dissoute en 1629 à la suite d'orgies, de tumultes et d'homicides devenus intolérables.

L'office du Cœur de Marie, du P. Eudes de Mézerai, ne date que de 1650. Alphonse de Liguori, qui mourut en 1787, doit être compté parmi les mystiques qui exagérèrent le plus le culte de Marie. Ses trop fameuses *Gloires de Marie* servent de thème, aujourd'hui, à toutes les niaiseries qui se débitent dans les églises romanistes pendant ce qu'on appelle le « Mois de Marie ». C'est Pie VII qui, par deux rescrits (1815 et 1822) consacra ce mois à Marie. Les litanies liguriennes qui y sont

récitées et même chantées tous les jours, sont très différentes des litanies contenues dans le bréviaire de Saint-Maur. Le *Catholique français*, qui a loué ces dernières en y faisant toutefois une correction importante, a ainsi condamné les premières : « Rien de plus fade, et même de plus ridicule souvent que ces litanies, qui, de Lorette, ont envahi toute l'Eglise romaine. On ne peut pas non plus imaginer quelque chose de moins scripturaire. Sans parler des exagérations qui font de la sainte Vierge la reine des anges, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges, de tous les Saints en un mot, le salut des infirmes, le refuge des pécheurs, la consolatrice des affligés, le secours des chrétiens, quoi de plus fade que ces titres de vierge très prudente, vénérable, digne de louange, puissante, fidèle ! Mais le ridicule se mêle à la fadeur dans les appellations suivantes : Miroir de justice, vase spirituel, rose mystique, tour de David, tour d'ivoire, maison dorée, porte du ciel, etc. ¹⁾. »

C'est Pie IX qui, en 1854, a transformé en dogme l'opinion de l'immaculée-conception. Léon XIII, dans son Encyclique du 8 septembre 1894, sur le Rosaire, s'est montré un digne successeur de Pie IX : « Nul souverain Pontife, dit la *Liberté* de Fribourg (2 octobre 1894), n'a loué Marie autant que Léon XIII. »

Après ce simple exposé de faits incontestables et incontestés, nous pouvons conclure notre premier point, à savoir : que l'ancienne Eglise universelle n'a pas connu la mariolâtrie romaine actuelle. J'ai dit que ces faits sont incontestés. Effectivement, la tactique de l'Eglise romaine ne consiste pas à les nier (elle ne le peut pas), mais à les *tourner*, en disant que toutes ces fêtes et ces dévotions nouvelles sont des produits légitimes des principes chrétiens, des conséquences logiques des dogmes contenus dans les Ecritures et dans la tradition universelle ; que, par conséquent, tous les vrais catholiques doivent les approuver et les pratiquer. Les catholiques d'aujourd'hui, dit-on, mangent les fruits, dont les catholiques de l'ancienne Eglise n'ont connu que les arbres. Or rien n'est plus erroné que cette assertion. C'est ce qui va être établi dans le paragraphe suivant.

¹⁾ N° du 30 juin 1900, p. 92. Voir aussi le n° du 30 mai 1898, p. 78-79.

II. *La mariolâtrie actuelle de l'Eglise romaine est contraire au véritable catholicisme.*

La vérité de cette thèse paraîtra évidente, si l'on considère que le dogme catholique est celui qui a été « cru partout, toujours et par tous », et que les dogmes romains d'aujourd'hui, en ce qui concerne Marie, n'ont été crus ni partout, ni toujours, ni par tous.

Si Rome s'était bornée à modifier sa liturgie suivant les besoins spirituels des fidèles, et en l'harmonisant toujours avec les Ecritures et la tradition universelle ; si elle avait laissé les Eglises particulières libres comme elle de modifier leurs propres liturgies d'accord avec les Ecritures et la tradition universelle, aucune de ces modifications purement liturgiques ne serait devenue un dogme, aucune n'aurait été imposée comme obligatoire ni à qui que ce soit ni par qui que ce soit, suivant le principe catholique : *in necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*. Mais Rome a fait précisément le contraire. Ce principe catholique, elle l'a manifestement violé, lorsqu'elle a transformé en dogme l'opinion, jusque là combattue, de l'immaculée-conception ; lorsqu'elle a imposé ce prétendu dogme, sous peine d'hérésie, à la croyance de tous les fidèles ; lorsqu'elle a déclaré obligatoire pour toutes les Eglises la fête de l'immaculée-conception, fête qui avait été autrefois rejetée au nom de la piété catholique et par d'excellents catholiques.

Que Rome le veuille ou non, c'est un fait que son dogme de 1854 est un dogme nouveau. Donc, c'est un fait que sa dogmatique a changé, puisque l'opinion qui n'était pas un dogme avant 1854 est devenue pour elle un dogme en 1854. Or, c'est une vérité catholique — vérité qu'elle avoue encore — que le vrai dogme ne change pas, et que la véritable Eglise catholique est celle dont le dogme reste immuable et invariable. En vérité, de bonne foi, comment peut-elle encore se dire catholique, avec de telles violations des principes catholiques ?

Son procédé est manifeste à tous les yeux : un beau jour, une légende a été lancée ; cette légende a donné lieu à une fête ; cette fête a paru pieuse à quelques-uns, fructueuse à quelques autres ; pour ces divers motifs elle a été approuvée par Rome, qui, pour assurer ces avantages et pour briser les

résistances des opposants, en a fait un dogme. Voilà l'histoire. D'où il suit, selon Rome, qu'une légende qui a pu donner lieu à une cérémonie liturgique, peut devenir aussi un dogme. Or, ce procédé est anticatholique, parce qu'il est contraire aux notions catholiques du dogme et de la liturgie. En effet, ce n'est pas le dogme qui doit être fondé sur la liturgie, mais bien la liturgie qui doit être fondée sur le dogme. Ce n'est pas le dogme qui doit naître des cérémonies humaines, établies plus ou moins arbitrairement dans tel pays et à telle époque ; ce sont, au contraire, les cérémonies liturgiques qui doivent se conformer aux enseignements et aux préceptes de J.-C. Ceci est élémentaire. Ce qui a été enseigné et établi par le Christ, est le seul dogme catholique ; rien ne peut prévaloir contre lui, et aucune doctrine humaine, aucune cérémonie d'origine humaine, ne sauraient devenir divines ou dogmatiques. Déjà dans la liturgie eucharistique, Rome a créé des dogmes nouveaux et imposé comme divines des cérémonies purement humaines. Son dogme et sa fête de l'immaculée-conception sont des attentats dogmatiques et des corruptions liturgiques non moins manifestes.

Autant l'Eglise grecque est restée correcte dans sa dévotion envers Marie immaculée ¹⁾, sauf toutefois l'imposition de la fête de l'immaculée-conception par l'empereur Manuel Comnène (†1180), autant l'Eglise romaine s'est rendue coupable. Le mal a commencé à Lyon au XII^e siècle ; il a empiré de siècle en siècle ²⁾, et finalement Pie IX, oubliant que les théologiens dominicains avaient considéré la doctrine de l'immaculée-conception comme une hérésie, n'en a pas moins fait son coup

¹⁾ Guettée, dans sa critique de l'ouvrage de Soloviev sur la Russie et l'Eglise universelle (v. *Union chrétienne*, oct. 1890, p. 301), s'est exprimé ainsi : « L'auteur attribue à l'Eglise orthodoxe comme à l'Eglise latine son joli système (l'immaculatisme). La vérité est qu'il n'appartient qu'à lui. S'il est orthodoxe, comme il le dit, quoiqu'il n'en soit rien, il doit savoir que *l'immaculatisme n'a jamais appartenu aux anciennes Eglises* ; qu'il n'est qu'une invention des jésuites d'Espagne qui finirent par l'imposer au pape Pie IX, malgré l'opposition des dominicains et de la plus grande partie de l'Eglise latine. Il fait donc remonter un peu trop haut l'immaculatisme qui ne remonte qu'à 1854. Il cherche à faire de la Russie la complice de ses erreurs. Mais il ne dit à ce sujet que des *choses futiles*, qui ne l'emporteront pas sur la doctrine formelle et bien connue de cette vénérable Eglise. »

²⁾ Voir sur les acheminements de ce faux dogme l'étude de Dom Beda Plaine, dans les *Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner und dem Cistercienser Orden*, 18^e année, n. 4 ; *Revue cath. des Revues*, 5 mars 1898, p. 422.

d'état dogmatique. Ses sujets, pour ne pas dire ses esclaves, se sont soumis ; mais les faits n'en restent pas moins les faits, la vérité n'en reste pas moins la vérité. A qui faire croire que ce qui n'était qu'une doctrine humaine, discutable, discutée et même tenue pour hérétique par des catholiques éminents, est devenu tout à coup un dogme divin, par le seul fait qu'un homme comme Pie IX l'a prétendu ! Pour qui nous prend-on à Rome ? Nous accusera-t-on de falsifier l'histoire ? L'histoire, nous l'avons déjà exposée. Ajoutons, d'après des auteurs catholiques-romains, les témoignages suivants :

St. Bernard a écrit, *contre* la fête et *contre* la doctrine de l'immaculée-conception, une lettre aux chanoines de Lyon, lettre trop longue pour que nous puissions la reproduire ici (*Lettre CLXXIV*^o). Mais en voici un passage : « Je ne puis assez m'étonner qu'il se soit rencontré parmi vous, de nos jours, des chanoines qui veulent flétrir l'ancien éclat (*mutare colorem optimum*) de votre Eglise, en introduisant une fête nouvelle dont l'Eglise n'a pas encore entendu parler, que d'ailleurs la raison désapprouve (*quam non probat ratio*), et qui ne s'appuie sur aucune tradition dans l'antiquité (*non commendat antiqua traditio*). Avons-nous la prétention d'être plus pieux et plus savants que les Pères de l'Eglise ? C'est une présomption dangereuse d'établir, en pareille matière, ce dont ils ont eu la prudence de ne pas parler (*periculose præsumimus quidquid ipsorum in talibus prudentia præterivit*¹). »

En 1387, le dominicain Jean de Montson, docteur de la Faculté de théologie de Paris, établit la proposition suivante : « Il est expressément contre la foi de dire que Marie n'a pas contracté le péché originel. » Et la Faculté n'a pas osé taxer cette proposition d'hérésie²). Montson avait pour lui tous les dominicains de la province de Toulouse, qui envoyèrent dix théologiens au pape Clément VII pour soutenir sa proposition.

L'abbé Feret avoue que, même encore au XV^e siècle, la Faculté de théologie de Paris, tout en estimant l'immaculée-conception une vérité, « n'en faisait cependant pas un dogme »³).

¹) On devrait bien appliquer aussi ce sage passage de St. Bernard à la fameuse *transsubstantiation* papiste.

²) Voir FERET, *La Faculté de théologie de Paris*, T. III, p. 152-162.

³) T. IV, p. 384.

Au XVI^e siècle, le jésuite Maldonat lui-même, en plein collège de Clermont, enseigna que la conception de Marie n'avait pas été immaculée; et l'évêque de Paris, Pierre de Gondy, déclara officiellement que rien d'hérétique n'avait été trouvé dans son enseignement (*dictum Maldonatum nihil hæreticum nec a fide et religione catholica alienum docuisse dicimus et pronuntiamus* ¹⁾). Rappelons que le cardinal Du Perron a été du même avis que l'évêque de Paris. Voici ses propres paroles (*Peroniana*, p. 86-87): « M. le cardinal de Gondy me dit qu'il y a environ vingt ans que la Sorbonne voulut s'assembler pour décerner quelque chose touchant la conception de la Vierge Marie, et ordonner qu'il était de foi de croire qu'elle était conçue sans péché. Il leur envoya dire qu'ils ne le fissent pas. Ils ne laissèrent pas de passer outre et lui *les excommunia*. Ils en appelèrent comme d'abus. L'abus fut jugé et eux renvoyés devant lui. Ils se vinrent tous jeter à ses pieds et demander l'absolution. Ils tiennent en Sorbonne, contre St. Thomas, que la Vierge n'est pas conçue en péché originel. On peut tenir l'une et l'autre opinion. S'il y en a une des deux qui soit la meilleure, je crois que c'est *celle des Jacobins*, qui est plus conforme à la doctrine de St. Augustin et des anciens... »

Bossuet, après avoir commencé par être favorable à l'immaculée-conception sans cependant en faire, même alors, un article de foi ²⁾, a fini par déclarer en 1691 et par maintenir en 1699 que ce n'était qu'une « chose indifférente, qui n'appartenait pas à la foi », et cela, de l'aveu de « toute l'Eglise romaine ». En effet, dans son *Mémoire* des points controversés entre l'Eglise romaine et l'Eglise protestante, Molanus, abbé de Lokhum, ayant signalé comme obstacle à l'union la doctrine romaine de l'immaculée-conception, Bossuet répondit: « Nulla quæstio. Non pars Ecclesiæ, sed tota Ecclesia Romana immaculatam Beatæ Virginis conceptionem *pro re indifferenti* habet, *neque ad fidem pertinente*, quod sufficit. »

Malheureusement, comme je l'ai déjà dit, Pie IX donna le démenti à Bossuet, à St. Bernard et à tout l'ancien-catho-

¹⁾ Voir FERET, T. V, p. 78.

²⁾ Voir ses sermons sur la conception de Marie, vers 1650, 1660, 1669. « L'Eglise ne met pas cette *créance* entre les articles qui composent *la foi chrétienne*. » Il distingue la créance et la foi chrétienne.

licisme ; et le 28 avril 1855, Bordas-Demoulin écrivit : « Outre les autres perversissements qui souillent l'Eglise, comment contester celui du 8 décembre dernier ? L'immaculisme fût-il aussi vrai que deux et deux font quatre, du moment qu'il était seulement une opinion, il n'était pas moins hérétique de le déclarer dogme, que, s'il avait été dogme, il serait hérétique de l'avoir déclaré opinion. La chute du pape et des évêques doit étrangement embarrasser ceux qui placent en eux l'Eglise. Mais c'est leur affaire. »

On peut consulter aussi l'étude publiée en 1854 par Edouard Laboulaye sur *L'immaculée-conception*. Elle a été rééditée dans le *Chrétien français* des 16 et 23 décembre 1899, et du 6 janvier au 3 février 1900.

Ce n'est pas tout. Des romanistes fanatiques méditent, comme complément au dogme de l'immaculée-conception, un dogme nouveau, celui de l'*assomption* ¹⁾. Or l'assomption n'est qu'une légende.

La plus ancienne légende sur la dernière partie de la vie de Marie remonte au II^e ou III^e siècle. Elle a été attribuée à Méliton, évêque de Sardes : Sancti Melitonis, episcopi Sardensis, *de transitu Virginis Mariæ* liber. Même au IV^e siècle, St. Epiphane ignorait encore si Marie était morte ou si elle avait été enlevée vivante au ciel. A la fin du V^e siècle, le pape Gélase déclara apocryphe un livre portant le même titre que celui attribué à Méliton. Les pèlerins du VI^e siècle mentionnèrent le tombeau de Marie à Gethsémani, sans parler de sa maison. Adamnan, le premier, au VII^e siècle, localisa ce souvenir près du cénacle par le fameux « hic S. Maria obiit » ²⁾. Or, d'après d'autres historiens, Marie aurait suivi St. Jean à

¹⁾ Les autorités municipales de Séville ont demandé à Léon XIII de définir le « dogme de l'assomption de Marie ». V. le *Catholique français* du 31 octobre 1895, p. 62. — On lit dans l'*Altkathol. Volksblatt* du 19 octobre 1900 : « In Nr. 41 haben wir von dem marianischen Kongress in Lyon als das Bemerkenswerteste berichtet, dass er für die *Dogmatisierung der Himmelfahrt Mariæ* eintrete. Jetzt können wir diese Mitteilung aus einem andern Lieblingsland des Ultramontanismus, aus Spanien, ergänzen. Aus Andalusien und Estramadura ist eine Pilgerschar von über 200 Menschen nach Rom abgefahren, und spanische Zeitungen teilen mit, die Pilger würden dem Papste eine Botschaft überreichen, in der sie ihn bitten, den Glauben an die leibliche Himmelfahrt Marias zum Dogma zu erheben. Es ist nun wohl zu erwarten, dass die klerikale Agitation auch an anderen Orten und in anderen Ländern sich für dieses neu zu kreierende Dogma einsetzen wird. »

²⁾ Voir les *Echos d'Orient*, octobre 1899, p. 63.

Ephèse, et elle y serait morte. La maison d'Ephèse où elle serait morte, aurait même été retrouvée dès 1881, par un prêtre français, l'abbé Gouyet, guidé par les « révélations » de Catherine Emmerich¹⁾. En sorte que Marie serait morte deux fois, l'une à Jérusalem, l'autre à Ephèse, quelques-uns même disent aussi à Bethléem; et, d'après d'autres romanistes, elle ne serait pas morte du tout, mais elle aurait été transportée vivante dans le ciel. A en croire ces derniers, l'Eglise se serait trompée lorsqu'elle a célébré la fête de la *Dormition* de Marie, fête qui est devenue plus tard celle de l'*Assomption*. En 1497, le dominicain Jean Morcelle émit cette proposition: « On n'est pas tenu de croire sous peine de péché mortel que la Vierge a été transportée au ciel corps et âme. » La Faculté de théologie de Paris la condamna²⁾. Même encore au XVIII^e siècle, le pape Benoît XIV avoua que les plus anciens Pères de l'Eglise primitive ont gardé le silence sur l'assomption corporelle de la bienheureuse Marie³⁾. Si donc Rome définissait le « dogme de l'assomption », elle serait de nouveau anticatholique, comme elle l'a été dans les définitions de l'immaculée-conception, de la transsubstantiation, etc.

Donc, nous avons le droit et le devoir de conclure que l'Eglise romaine, par sa mariolâtrie actuelle, a violé le critérium catholique et corrompu la notion même du dogme catholique.

Allons plus loin, et démontrons que cette mariolâtrie est contraire aux principes les plus fondamentaux du christianisme.

III. *La mariolâtrie actuelle de l'Eglise romaine est contraire aux dogmes les plus fondamentaux du christianisme.*

1^o *Elle est contraire à la notion de Dieu.* La notion chrétienne de Dieu est faussée par les romanistes qui interprètent mal le titre de « mère de Dieu » attribué à Marie au concile d'Ephèse (431). Ce titre, en effet, n'a été donné à Marie que pour mieux affirmer contre Nestorius l'unité personnelle du

¹⁾ *La maison où la très sainte vierge est morte*, par M. l'abbé Gouyet, in-8°, 407 p.; Paris, Tolra.

²⁾ Voir FERET, *ouvr. cité*, T. IV, p. 138-139.

³⁾ Voir, dans la *Grande Encyclopédie*, l'article de E.-H. VOLLET sur *Marie*.

Christ, Dieu et homme, mais non pour faire croire que Marie aurait enfanté la nature divine. Attribuer à une créature la propriété d'enfanter la nature créatrice, est une monstruosité que le paganisme même n'a pas commise. Or, que de romancistes, ne faisant pas cette distinction essentielle et oubliant l'origine vraie du Θεοτόκος, professent cette monstruosité payenne! Et Rome, loin de les éclairer, insiste avec plaisir, ce semble, sur cette confusion, qui, prise à la lettre (et Rome, presque toujours, prend tout à la lettre), détruit logiquement la vraie notion de Dieu dans les esprits.

La notion chrétienne de Dieu est faussée par les romancistes qui enseignent que la Trinité est « complétée » par Marie; et que Marie, fille du Père, mère du Fils (on se garde bien d'ajouter: « selon la chair »), et épouse du St. Esprit, est en quelque sorte la quatrième personne de la Trinité¹⁾. Donner au St. Esprit une épouse, n'est-ce pas scandaleux? n'est-ce pas humaniser la personne divine du St. Esprit et fausser la notion de Dieu?

La notion chrétienne de Dieu est faussée par les romancistes qui font découler *de* Marie la grâce divine. Plusieurs se bornent encore à dire que les grâces célestes nous viennent de Dieu *par* Marie (*omnia per Mariam*). Dans cette dernière proposition, Marie n'est qu'un canal, et Dieu est la source. Mais la plupart aujourd'hui emploient un langage qui exalte Marie non plus comme un simple canal, mais comme la source même de la grâce. Le pape Léon XIII a dit expressément: « *De Marie couleront des flots inépuisables de grâces célestes.* » Or, n'est-ce pas faire de Marie une déesse? Ce même pape a déclaré vouloir « établir le salut de l'humanité sur le culte de Marie²⁾ ». Or, dans le vrai christianisme, le salut est établi sur le culte *du* seul vrai Dieu, et non pas sur le culte d'une créature. L'Eglise a toujours *adoré Dieu même*, par J.-C., en J.-C., avec J.-C., suivant cette parole de J.-C. même: « Il est écrit: tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que *lui seul* » (Luc IV, 8). Remplacer le culte *de* Dieu par le culte *de* Marie, entraîne une manifeste et très grave altération de la notion de Dieu.

¹⁾ Cf. *Altkath. Volksblatt*, 12 mars 1897.

²⁾ Cf. *Altkath. Volksblatt*, 1^{er} avril et 23 septembre 1898.

La notion chrétienne de Dieu est encore faussée par les romanistes qui, exagérant l'expression « *omnia per Mariam* », font de Marie une créature toute-puissante. Ils ont même dit d'elle qu'elle est « la toute-puissance suppliante (*omnipotentia supplex*) ». Que ce soit par ses supplications ou autrement, peu importe, du moment qu'elle est « la toute-puissance » et qu'elle peut tout (*omnia per Mariam*). Or, traiter ainsi une créature, c'est fausser la notion de Dieu.

Enfin, ils faussent encore la notion de la puissance et de la sagesse de Dieu, les romanistes qui attribuent à Marie des miracles ridicules, des apparitions grotesques, pures exploitations de la sottise humaine, qui rapportent, il est vrai, aux exploités et à Rome des sommes considérables et des avantages matériels et politiques importants, mais qui n'en compromettent que davantage la religion chrétienne.

2° *La mariolâtrie romaine est contraire à la notion du rédempteur et de la rédemption.*

La notion du rédempteur et de la rédemption nous a été donnée par J.-C. même, en ces termes : « Nul ne vient au Père que par moi » (Jean XIV, 6). C'est donc J.-C. seul qui est le médiateur, le rédempteur. « Ego sum via, c'est moi, a-t-il dit encore, qui suis la voie. » Donc ce n'est pas Marie.

Rien de plus clair que cette doctrine. St. Paul a insisté explicitement sur ce point, en disant : « Il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, J.-C. homme, *unus est mediator Dei et hominum homo Christus Jesus* » (I Tim. II, 5). St. Jean également, en disant : « Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste » (I^{er} Ep. II, 1).

Donc, quoi qu'en dise Léon XIII, le salut de l'humanité n'est pas fondé sur Marie. Le salut n'est qu'en J.-C., *non est in alio aliquo salus* (Act. IV, 12).

Evidemment, c'est attaquer la médiation de J.-C., que de faire de Marie une médiatrice. Donc le concile latin-américain, tenu à Rome en 1899, s'est montré antichrétien lorsqu'il a dit : *Quærentes gratiam, per Mariam quæramus*. Il aurait dû dire : *Per Christum Dominum nostrum*.

Evidemment, c'est attaquer la rédemption par J.-C., que de faire de Marie une co-rédemptrice. Or les romanistes prodiguent

à Marie les titres de médiatrice et de co-rédemptrice; ils remplissent de plus en plus le calendrier des fêtes de Marie, qui empiètent toujours davantage sur celles du Christ. Ils contredisent formellement St. Jean, qui a dit que c'est J.-C. qui ôte le péché du monde (I, 29), et non pas Marie. Ils oublient que Marie est la mère du Rédempteur, mais non de la rédemption.

Léon XIII a osé écrire que c'est Marie qui doit unir les peuples¹⁾, comme si la pierre angulaire n'était pas le Christ seul, mais Marie; comme si le fondement infaillible de l'Eglise n'était pas la divinité de J.-C. crue et proclamée, mais la glorification de Marie; comme si à la place du bon Pasteur, il fallait établir une bergère, Marie!

Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué qu'en déclarant Marie exempte du péché originel, on l'a placée, *ipso facto*, en dehors et au-dessus de l'humanité et qu'on l'a égalée à J.-C., qui, n'étant pas homme seulement, mais homme-Dieu, a été comme tel, et par conséquent seul, exempt de péché.

Combien le culte de Marie a été et est encore superstitieux, combien il est encore tenace parmi les masses ignorantes précisément parce qu'il est superstitieux, on le voit dans ce fait, bien caractéristique, que même les populations devenues protestantes au XVI^e siècle, ont conservé, dans certains pays, leurs « prières » ou « secrets » en l'honneur de la Vierge pour la guérison de leur bétail. « Le protestantisme imposé dans nos contrées, dit un historien neuchâtelois, n'a pas modifié du coup les vieilles croyances de nos aïeux. Nos pères, avant la Réforme, invoquaient pour leur propre sauvegarde et pour celle de leurs biens et de leurs bestiaux, la protection de la Vierge, de saint Jérôme, de saint Michel, de saint Gabriel et de saint Raphaël; ils continuèrent bonnement à faire de même *après la Réforme*. Le culte de la Vierge a laissé longtemps dans notre peuple des traces plus vivaces qu'on ne croit. Rien ne montre mieux à quel point ce culte était profondément populaire que les révélations faites par certains sorciers brûlés au XVI^e et au XVII^e siècle. Ces malheureux, vendus au Diable,

¹⁾ On lit dans son encyclique sur le Rosaire: « Marie sera *le lien* béni, à la fois doux et fort, *grâce auquel* tous ceux qui aiment le Christ, de quelque nation qu'ils soient, deviendront un peuple de frères, obéissant comme à un Père commun. » Peut-être croyez-vous que ce « Père commun » est le Père céleste? Détrompez-vous. Léon XIII ajoute: «...au vicaire de J.-C. sur la terre, au Pontife romain! »

avaient consenti à renier Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, mais ils avaient obstinément refusé de renier la Vierge Marie ¹⁾. »

Que ce culte n'ait rien de chrétien, on le voit dans la façon indigne dont ces ignorants superstitieux traitent Dieu et le Christ. Voici, par exemple, le « rite » ou le « secret » usité dans le canton de Vaud, encore à la date de 1803 : « *Prière pour arrêter la colique aux chevaux*. Il faut prendre le mouchoir de cou à la personne qui est avec le cheval, et l'on fait trois nœuds, le premier au nom du Père, le deuxième au nom du Fils, le troisième au nom du Saint-Esprit. Amen. Ensuite vous passez la main gauche tout le long du dos jusqu'au bout de la queue, et vous la tirez trois fois fortement, la première fois au nom du Père, la deuxième fois au nom du Fils, la troisième fois au nom du Saint-Esprit. Amen. Ensuite vous allez vers la tête, toujours du côté gauche, et vous leur crachez trois fois dans la bouche, toujours la première fois au nom du Père, la deuxième au nom du Fils, la troisième au nom du Saint-Esprit. Amen. Il faut laisser le mouchoir de cou une heure après ²⁾. »

Ce n'est pas tout.

IV. *La mariolâtrie actuelle est contraire à la raison*. St. Bernard a dit de la doctrine de l'immaculée-conception qu'elle est contraire non seulement à l'antique tradition, mais encore à la raison (*quam non probat ratio, non commendat antiqua traditio*). Que n'eût-il pas dit de toute la mariolâtrie actuelle ! Certes, il y a eu des exaltés à toutes les époques et dans toutes les Eglises. Au moyen âge, un mystique, pour expliquer comment l'âme chrétienne doit imiter Marie, a écrit un livre intitulé : *La Parfaction des filles religieuses sur l'exemplaire de l'ymage de nostre dame*. Plusieurs chapitres sont consacrés à chaque partie du corps de Marie. L'un est intitulé : *Que le nez de l'âme ne doit pas être trop grant*. Il y a des méditations sur le front, les yeux, les oreilles, la bouche, le col, les épaules, le ventre, etc., de Marie ! Depuis lors, l'analyse et la synthèse ont fait des découvertes nouvelles ; la

¹⁾ Arthur PIAGET, *Musée neuchâtelois*, 1897.

²⁾ Voir la *Revue de Lausanne, Revue du dimanche*, 18 novembre 1900.

physiologie et la psychologie de Marie ne laissent plus guère à désirer. St. Liguori, les auteurs des *Mois de Marie*, les prédicateurs de La Salette, de Lourdes, etc., ont à peu près atteint en cette matière les dernières limites, comme les vendeurs de médailles miraculeuses et de cierges devant les Vierges noires sont arrivés au *nec plus ultra* de l'habileté commerciale.

Ce qui est particulièrement navrant, c'est l'insanité qui a inspiré le fond et la forme des raisonnements sur lesquels ces théologiens prétendent fonder leurs superstitions.

L'un prétend que l'assomption de Marie est certaine, parce qu'il est dit dans le *Cantique des Cantiques* (II, 10): « Voilà mon bien-aimé qui me parle et qui me dit: *Levez-vous, hâtez-vous, ma bien-aimée, ma colombe, mon unique beauté, et venez.* » Ce passionné oublie que St. Augustin lui-même, loin d'avoir appliqué ce texte à Marie, l'a appliqué à toute âme juste, qui, « délivrée de sa prison mortelle, s'élanche dans le ciel » (*Méditations*, ch. XXI-XXIII).

Un autre affirme que Marie a été exempte de tout péché, parce qu'il est dit dans l'Écriture que toutes les générations l'appelleront « bienheureuse » (*beatam*), comme si « bienheureuse » signifiait « immaculée » !

Déjà St. Bernard répliquait ainsi aux mariolâtres du XII^e siècle: « Ce n'est point assez pour vous (de glorifier les vertus de Marie et de célébrer tous les ans sa naissance), il vous faut maintenant surenchérir sur ces honneurs, en confondant sa naissance avec sa conception. Avec un pareil raisonnement, pourquoi s'arrêter à Marie et ne pas instituer un jour de fête en l'honneur de son père et de sa mère, puis de ses aïeux, et ainsi de suite pour tous ses ascendants à l'infini¹⁾ ? Nous aurions ainsi des fêtes sans nombre. Mais cela ne convient pas dans l'exil et ne sied que dans la patrie. On parle d'un écrit et d'une révélation d'en haut (*supernæ, ut aiunt, revelationis*), comme s'il était bien difficile d'en produire de semblables pour prouver que les parents de Marie doivent être honorés comme elle, suivant le précepte du Seigneur: Honore ton père et ta mère. Pour moi, je ne fais aucun cas de tous

¹⁾ N. B. Un jésuite, le P. Charzournes, qui a proclamé St. Joseph « l'étoile du XIX^e siècle », a demandé aussi que l'on proclamât l'immaculée-conception de Joseph !

ces écrits qui ne s'appuient ni sur la raison, ni sur une autorité certaine. On dit: la conception de la Vierge est avant sa naissance, or sa naissance est sainte, donc sa conception l'est aussi. La belle conséquence en vérité! Suffit-il que l'une soit avant l'autre pour être sainte? Il est bien certain que l'une vient après l'autre, mais il ne s'ensuit pas que si la seconde est sainte, la première le soit aussi. D'ailleurs, d'où viendrait à la conception cette sainteté qu'elle doit communiquer à la naissance? N'est-ce pas, au contraire, parce que Marie n'a pas été conçue sans péché, qu'il a fallu ensuite qu'elle fût sanctifiée dans le sein de sa mère, afin de naître sans péché? Dirait-on que la naissance, qui est postérieure à la conception, lui communique sa sainteté? Evidemment non, car si la sanctification que Marie reçut après sa conception peut s'étendre à la naissance, qui lui est postérieure, elle ne saurait remonter par un effet rétroactif jusqu'à la conception qui la précède. »

L'argumentation de Castelar (à quoi ce dilettante superficiel n'a-t-il pas touché?) mérite d'être citée. « Dans les évangiles apocryphes, dit-il, prédomine, avec une ampleur plus ou moins grande, l'idée que Marie fut comme la tige d'un rosier mystique, d'où s'élevaient les lis blancs qui devaient embaumer l'atmosphère de notre planète, et les colombes immaculées qui devaient porter dans leur bec le rameau de l'olivier de réconciliation entre la terre et le ciel. Reconnaissons qu'il y a, dans cette partie du symbole de notre foi, quelque chose d'analogue à ce qui se passe au sujet de l'éclat de la lune et de l'éclat du soleil. La rétine se fatigue à fixer le soleil en face. L'idée se fatigue en regardant Dieu en face. La lumière trop vive brûle nos yeux, comme l'idée trop sublime brûle notre esprit. Mais cette même lumière, réfléchi sur le disque de la lune et venue par lui à notre regard, s'adoucit et permet une sereine contemplation. Il est des âmes tendres, même parmi les hommes faits, auxquelles une communication spirituelle avec Dieu semble au-dessus de leurs forces intellectuelles et accablante pour leur volonté et pour leur conscience. L'Être de tous les êtres, absolument bon, parfait, surpasse à un tel point leur pensée, qu'il l'abolit et l'anéantit. Mais la lune, d'une surface plus modeste, d'une splendeur moins intense, nacrée dans un ciel d'azur, avec sa couronne d'astres à moitié effacés par sa propre lumière cendrée, tamise ces rayons des

idées divines, trop vastes pour notre pauvre intelligence, et nous permet les contemplations dans lesquelles nous absorbons notre esprit, tranquilles et satisfaits, sans cette disproportion qu'il y a entre nous et l'Être parfait et absolu que nous nommons d'un nom ineffable : le Divin Créateur. Aux litanies mystiques nous pourrions en ajouter d'autres beaucoup plus exactes si nous voulions exprimer avec fidélité tout ce que Marie signifie pour les croyants. En musique, la mélodie ; dans les saisons, celle de la floraison universelle ; dans les sentiments, la douceur et la tendresse ; dans le beau, l'art pur ; en religion la prière ; dans les vertus, la miséricorde ; tout cela signifie en soi Marie, et, pour le signifier ouvertement, réclame un culte fervent des hommes et même des peuples les plus virils, lesquels cherchent instinctivement ce qui les complète, et, en les complétant, les perfectionne. Ne croyez-vous pas qu'il cadre mieux qu'avec aucun autre peuple, avec les forts Aragonais, dans les poitrines desquels la patrie a trouvé sa défense et dans les bras desquels elle a trouvé ses meilleures armes, ce culte pour la femme qui s'idéalise dans le culte religieux pour leur Vierge traditionnelle et historique ¹⁾ ? » — Et voilà pourquoi et comment il est mieux de laisser dans son ciel Dieu, qui fait mal aux yeux, et d'adorer Marie, la lune mystique des chrétiens !

Peut-être un jésuite a-t-il révélé le vrai secret de toutes ces folies, lorsqu'il a publié, dans la *Civiltà cattolica* (15 janvier 1876), l'article intitulé : *Lourdes et le Vatican*, où il est dit que J.-C. vit et agit comme Dieu *invisiblement* dans la personne de sa mère bien-aimée, mais *visiblement* dans la personne de son représentant, le pape ²⁾. D'où cette conclusion naturelle : Marie, toute grande qu'elle est, ne peut pas montrer J.-C., qui n'est qu'invisible en elle ; c'est le pape qui le montre visiblement en lui. Donc, si grand que soit le culte pour Marie, que le culte pour le pape soit encore plus grand ! Marie et le pape, telles sont les deux cymbales, très sonores, de l'Eglise romaine actuelle. Telle est la fin à laquelle on voulait arriver : la papolâtrie par la mariolâtrie.

Mais, dira-t-on, il y a pourtant des hommes intelligents,

¹⁾ *Nouvelle Revue internationale*, octobre 1895, p. 381-382.

²⁾ Cf. *Altkath. Volksblatt*, 12 mars 1897.

les jésuites par exemple, qui sont partisans de l'immaculée-conception et des dévotions actuelles. — La réponse est aisée. Ce n'est ni l'intelligence, ni la finesse, ni même la ruse qui manquent aux jésuites et à leurs clients, mais c'est la droiture dans la manière de s'en servir. Au lieu d'employer leur esprit au service de la vérité, ils ne l'emploient qu'au service de leurs intérêts temporels et de leurs ambitions spirituelles. Leur but n'est pas de faire régner J.-C. dans les consciences, mais de régner eux-mêmes sur elles. Toute leur histoire le prouve. Une fois entrée dans le monde jésuitique, l'intelligence la plus déliée ne peut fonctionner que selon l'instrument auquel elle est asservie, qu'elle le veuille ou non. Tel est le secret du phénomène psychologique, très ordinaire, qu'on nous objecte. Dans le cas particulier qui nous occupe, l'explication de cette difficulté (qui n'en est pas une) a été donnée très clairement par Guettée dans ses admirables *Souvenirs* (p. 132-133). « Dès leur institution, a-t-il dit, les jésuites s'étaient prononcés en faveur de la doctrine de l'immaculée-conception, et en avaient fait grand bruit en Espagne, leurs pays d'origine. Pourquoi s'étaient-ils prononcés en ce sens? Parce que les dominicains, leurs concurrents redoutables, prétendaient que l'immaculée-conception ne pouvait être acceptée par de vrais catholiques. Les dominicains avaient alors une grande influence dans l'Eglise, et cette influence contrebalançait celle des jésuites. Les théologues dominicains pénétraient dans toutes les facultés de théologie et y faisaient dominer leurs opinions. Ils avaient surtout jeté les yeux sur la Sorbonne, et ils étaient sur le point d'y exercer une influence prépondérante. Les vieux docteurs de Sorbonne appartenaient au clergé séculier. Ils voulaient bien admettre parmi eux des docteurs-moines, mais à la condition qu'ils ne domineraient pas l'école. Les dominicains étaient sur le point d'y dominer, les vieux docteurs cherchèrent un moyen de les exclure de leur « maison » et le trouvèrent dans la doctrine de l'immaculée-conception. L'opposition à cette doctrine était une des bases de la théologie de l'ordre dominicain. Dès lors, il fut convenu que la doctrine de l'immaculée-conception, considérée seulement comme opinion libre, serait une des bases de l'enseignement sorbonnique. Il fut donc admis que tous ceux qui se présenteraient pour obtenir le titre de docteur en théologie,

en Sorbonne, feraient serment de défendre et de propager la doctrine de l'immaculée-conception. Les dominicains, ne pouvant faire ce serment contraire à la doctrine de leur ordre, étaient exclus de la Sorbonne. Les jésuites ne se contentèrent pas de soutenir la doctrine de l'immaculée-conception comme *opinion théologique*, ils voulurent en faire un *dogme*. De là une polémique dans laquelle, au point de vue des principes catholiques et des données traditionnelles, les dominicains eurent raison. Mais qu'importent aux jésuites la tradition et le principe catholique ? Ils entreprirent de faire déclarer par le pape infaillible que l'immaculée-conception était un dogme de foi, et les souverains espagnols sollicitèrent cette déclaration... » On connaît le reste et l'issue de cette lutte entre moines, compliquée d'une lutte entre moines et sorbonniens. Or, où peut-on découvrir, dans ces intrigues, l'amour de la vérité ? Nulle part. La ruse y éclate, mais Dieu et son Christ en sont complètement bannis. Dans ces sacristies, il n'est plus question ni de l'Eglise universelle, ni du royaume de Dieu ; on y élève autel contre autel avec les pierres mêmes de l'autel, profané et détruit, du Christ.

V. *Conclusion*. Cette idolâtrie payenne finit par écœurer. Le congrès de Lyon, de septembre 1900, en est une nouvelle preuve. Arrêtons-nous. Qu'il suffise de l'avoir indiquée. Elle se réfutera d'elle-même dans les esprits droits et dans les cœurs vraiment chrétiens. Tout fidèle intelligent et cherchant sincèrement Dieu, ne verra dans les Ecritures et dans la tradition universelle que ce qui s'y trouve réellement. Il se rappellera que les Pères n'ont connu aucune de ces doctrines antichrétiennes, que les Saints de l'ancienne Eglise se sont sanctifiés en dehors de toutes ces superstitions, qu'ils eussent trouvées scandaleuses. Il se rappellera que même St. Bernard, qui cependant a été si dévot envers Marie, a rejeté l'immaculée-conception comme une nouveauté antichrétienne et déraisonnable. Il se rappellera que toute l'école dominicaine, cependant si mystique, a protesté aussi contre cette « hérésie ». Il se rappellera que Port-Royal, si pieux lui aussi, si ouvert au mysticisme, n'a jamais toléré l'immaculée-conception ¹⁾ ; que la mère Angélique de

¹⁾ *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, T. I, p. 126.

Saint-Jean, si disposée pourtant à « se jeter entre les bras de la Mère de la belle dilection et de la sainte espérance », a cependant repoussé cette « opinion contestée »¹⁾. Il se rappellera que, dans toutes les Eglises chrétiennes, les voix les plus autorisées ont protesté contre les innovations romaines²⁾.

Il se rappellera surtout les leçons que Marie nous a données sur Jésus, et celles que Jésus nous a données sur Marie. Marie, en disant que son esprit s'est réjoui en *Dieu son Sauveur* (*Luc I, 47*), nous a appris qu'il n'y a qu'un Sauveur, Dieu même, et que c'est en lui, et non en elle, qu'il faut se réjouir. Marie, en nous recommandant de faire tout ce que Jésus nous a dit de faire (*quodcumque dixerit vobis facite*; *Jean II, 5*), a indiqué à tous les chrétiens leur vraie ligne de conduite; ce n'est pas elle qu'il faut écouter, c'est lui (*ipsum audite*); ce n'est pas à elle qu'il faut s'adresser, c'est à lui, à lui qui seul en effet a les paroles de la vie éternelle.

Jésus a été encore plus expressif que Marie, si c'est possible, en ce sens qu'il n'a pas craint de montrer envers Marie (évidemment pour nous prémunir contre les périls futurs) une certaine dureté officielle, qui tout d'abord étonne de la part d'un tel fils envers une telle mère. Lorsque Marie lui adresse une prière à Cana, il lui répond sèchement: « *Quid mihi et tibi est, mulier?* » (*Jean II, 4*). — Ailleurs, pendant qu'il évangélise les foules, on lui fait remarquer que sa mère et ses frères sont là, désirant lui parler; et il répond: « Quelle est ma mère et qui sont mes frères? Mes disciples, voilà ma mère et mes frères. Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel, *celui-là* est mon frère, et ma sœur, et ma mère » (*Matth. XII, 48-50*). N'est-ce pas dire clairement que, dans la prédication du royaume de Dieu, par conséquent dans l'Eglise, Marie sa mère n'est rien, pas plus que ses frères; qu'elle doit, comme eux, être complètement effacée et écartée; que lorsqu'il est question des affaires de son Père céleste, sa mère selon la chair et sa famille terrestre ne sont rien; et qu'il ne connaît, en religion, que celui qui fait la volonté de Dieu? Je le demande à tout esprit non prévenu, n'est-ce pas la con-

¹⁾ T. IV, p. 130.

²⁾ Voir en particulier la protestation de Khomiakoff, mentionnée dans la *Revue*, janvier 1896, p. 62.

damnation formelle, explicite, de tout ce culte excessif rendu à Marie, avec une pompe si superstitieuse et si payenne, dans l'Eglise romaine actuelle? Telle est notre conviction.

VIII. — Le catholicisme et le pseudo-mysticisme.

Inutile de dire que j'accepte, que j'approuve, que j'admire le vrai mysticisme, celui qui consiste à unir le mieux possible notre pensée, notre cœur, notre conscience, notre volonté, notre moi, à l'idéal infini et vivant que nous appelons Dieu. Un tel mysticisme est fondé sur la vraie notion de l'homme et sur la vraie notion de Dieu. Rien de plus logique, de plus philosophique, de plus chrétien.

Mais il est un faux mysticisme, qui, sous prétexte que la raison et la volonté humaines sont impuissantes à réaliser cette union, les exclut; qui croit, en conséquence, que, pour mieux voir Dieu, il faut « fermer » les yeux de l'âme; qu'avec une raison aveugle et une volonté passive on est dans les meilleures conditions pour s'élever à Dieu; que c'est ainsi qu'on remplace la raison et la volonté par l'extase: extase dans laquelle l'âme, absolument passive, se repose (*quiétisme*), se perd et s'anéantit en Dieu, par la perte de sa responsabilité et de sa personnalité (*nirvana*). Dans cette voie de pseudo-mysticisme, il y a plusieurs étapes: tel mystique s'arrête à la première, tel autre va jusqu'à la seconde et à la troisième seulement, tel autre jusqu'à la dernière. Il en est donc de plus coupables et de moins coupables, mais tous sont coupables, parce que tous blessent la vérité.

C'est ce pseudo-mysticisme que je veux signaler ici comme l'une des pires corruptions du catholicisme, bien que beaucoup de ces faux mystiques se prétendent catholiques et se considèrent même comme la fine fleur du catholicisme.

Pour comprendre clairement cette importante question, il faut bien distinguer les trois formes principales sous lesquelles le pseudo-mysticisme se présente à nous, à savoir: 1° l'esprit séparatiste; 2° l'esprit d'accaparement et de domination; 3° l'esprit de zélotisme, d'intolérance et de fanatisme.

I. Séparatisme. — L'esprit séparatiste dont il s'agit provient de deux causes principales, et il se trahit dans les façons

multiples dont il dénature les dogmes chrétiens et fausse l'esprit même du christianisme.

1° La première cause de ce séparatisme gît dans l'état maladif et anormal de certains tempéraments et de caractères, qui, par le fait même de leurs déficiences soit corporelles, soit spirituelles, éprouvent un malaise plus ou moins violent au milieu de la société, la prennent ainsi en dégoût et même en haine, rompent avec elle, la fuient et se retirent à l'écart, voire même dans la solitude et le désert, plus encore pour se plaindre et s'exalter que pour réfléchir sérieusement. Ce phénomène est frappant dans l'histoire du bouddhisme, notamment chez les moines de cette religion. Il existe aussi chez les chrétiens de toutes les confessions : que de malades, de névrosés, d'hystériques, non seulement dans les couvents, mais même chez les hommes du monde, qui, comme J.-J. Rousseau, se laissent aller à leur mélancolie, à leur pessimisme, ne voient que du mal dans la société, la déclarent essentiellement mauvaise et font retomber sur elle tous les vices qu'ils n'aperçoivent pas dans leur propre personne, mais qui y sont cependant et qu'ils sont eux-mêmes les premiers à y développer à leur insu !

Ces déséquilibrés qui se choquent du monde et qui prennent en mauvaise part tout ce qui leur vient de la société, ne remarquent pas que le défaut d'adaptation au milieu est l'une des causes les plus fréquentes de la désagrégation mentale, et que l'isolement maussade dans lequel ils s'enferment, loin de toujours les guérir, développe souvent en eux leurs germes mauvais, tantôt sous la forme de la dépression morale, tantôt sous celle de l'exaltation mentale.

La dépression morale se manifeste surtout chez les passifs, plus aptes à la réceptivité : ils souffrent vite des angoisses de conscience, des doutes involontaires, subissent toutes les influences, ouvrent leur esprit à tous les esprits, se croient ainsi possédés d'esprits mauvais, et aboutissent facilement à la démonomanie.

L'exaltation mentale, au contraire, se montre surtout chez les actifs, plus aptes à la communication ; ils ont des visions réconfortantes, des hallucinations qui les excitent et les fanatisent, se croient volontiers prophètes et envoyés de Dieu, et aboutissent ainsi à la théomanie.

Là où les masses ignorantes et les individualités superstitieuses aperçoivent des phénomènes surnaturels et miraculeux, la science ne constate que des faits naturels et naturellement explicables. La psychologie démontre que les pseudo-mystiques soit de la vie contemplative, soit de la vie active, s'enfoncent toujours davantage, les uns et les autres, par le fait de leur exclusivisme et de leur obstination, dans leurs propres défauts. Les pseudo-mystiques de la vie contemplative sacrifient l'action pour ne plus pratiquer que la contemplation, et quelle contemplation ! Et les pseudo-mystiques de la vie active sacrifient la réflexion pour ne plus se livrer qu'à une action immodérée, excessive, qui aboutit fatalement au détraquement de la machine. L'homme normal est ainsi fait qu'il ne peut se passer ni de l'action saine ni de la saine réflexion ; et quiconque se prive des ressources de l'une ou de l'autre, subit logiquement, naturellement, les détériorations attachées à toute violation des conditions de la nature.

Il est aisé de comprendre que le fanatisme est une de ces détériorations. En effet, le pseudo-mystique qui renonce à l'action naturelle et nécessaire, perd peu à peu le sentiment de la famille et de la société ; absorbé dans ses propres contemplations et dans son propre isolement, il ne voit plus que lui-même en croyant voir ou Dieu ou un Saint ; il passe vite de l'isolement et de la contemplation à l'oisiveté qui le paralyse et l'idiotise, ou à l'extase qui le fanatise.

De même, le pseudo-mystique qui renonce à la réflexion, qui ne veut que l'action sans relâche, oublie vite sa conscience, devient meneur, perd son moi individuel, qu'il remplace par un prétendu moi social, et, toujours plus exalté par son milieu et son entourage, aboutit à l'intransigeance et au fanatisme. Et dans leur fanatisme souvent inconscient, les uns et les autres perdent le sentiment et même la sensation des choses réelles, jusqu'à manger sans goûter, boire de l'huile pour de l'eau, entendre sans entendre, voir sans voir, parler sans comprendre ; machines passives, instruments irresponsables de leurs habitudes ou de leurs hallucinations, victimes de leurs idées fixes.

Combien ce fanatisme et cet exclusivisme sont nuisibles en religion et en théologie, il est aisé de le concevoir, si l'on considère que, la religion étant l'union de l'homme et de

Dieu, la théologie étant la science des choses humaines et des choses divines, on ne peut avoir une religion exacte et une théologie exacte qu'à la condition d'avoir des idées exactes sur le divin et des idées exactes sur l'humain, de les concilier, de les contrôler, de les rendre toujours de plus en plus lumineuses ; travail absolument impossible à quiconque est absorbé par une idée fixe ou des idées fixes. Ainsi s'explique, très naturellement, la folie religieuse, forme extrême du pseudomysticisme soit contemplatif, soit actif, forme produite par la maladie qui mène à l'isolement, à la séparation, à la séquestration, à la privation, à l'exclusivisme, et à toutes les déviations physico-psychiques qui en sont les conséquences naturelles.

2° La seconde cause du séparatisme susdit est l'orgueil, l'orgueil poussé même quelquefois jusqu'au dédain et à la haine. Voici comment. Certains caractères sont égoïstes, vaniteux, pleins de leur moi, qui ne peut supporter le moi d'autrui ; ne pouvant s'accommoder de ce qui est pour tous, ils veulent se singulariser, se séparer, se distinguer, se mettre à part. L'universel leur déplaît, parce que ce qui est pour tous leur paraît commun et banal ; ils n'ont plaisir que dans ce qui leur est particulier. Il leur faut une élite, dont ils sont eux-mêmes l'élite ; il leur faut dans leur communauté un petit groupe à part, tout particulièrement idéal, et dans leur petite école un petit cénacle isolé et plus pur. Ce mouvement d'élimination, de soi-disant épuration, de séparation, a lieu en religion comme ailleurs, parce qu'il est propre à l'homme en soi et que les hommes sont hommes en religion comme ailleurs. Cet orgueil conduit quelquefois au rigorisme, à ce rigorisme qui n'est pas toujours un scrupule de la conscience, mais souvent une simple exigence de l'orgueil. Tel rigorisme est cassant, et cassant parce qu'il est étroit, et étroit parce qu'il provient de l'orgueil, qui ne voit que soi. Tel autre exige toujours le parti le plus sûr, et repousse tout ce qui n'est que probable. Tel autre hait ou dédaigne tout ce qui le contredit. Tous ces rigorismes, signes de maladie plus que de bonne santé, symptômes d'orgueil plus que de vraie vigueur, sont des formes du pseudomysticisme séparatiste.

3° Après avoir indiqué les deux causes principales de l'esprit séparatiste en religion, il faut indiquer quelques-unes des applications qui en sont faites.

Dans le domaine du *dogme*, prenons pour exemple la notion du « surnaturel ». Tandis que les premiers Pères ont représenté la vie surnaturelle comme une vie d'un ordre supérieur, qui ne détruit ni les vérités ni les vertus de l'ordre naturel, mais les perfectionne en les élevant à un degré plus haut que le simple degré naturel ; tandis qu'ils considéraient les sages du paganisme comme des frères qui ont été « naturellement chrétiens » ; tandis qu'ils faisaient commencer l'existence de l'Eglise chrétienne à l'existence même de l'humanité et à la première révélation divine, on a vu les théologiens pseudo-mystiques repousser peu à peu cette notion qui unit l'ordre inférieur et l'ordre supérieur sans les confondre ; on les a vus substituer peu à peu à cette union et à cette conciliation des deux ordres une notion d'hostilité, de séparation et d'exclusion, en ce sens qu'ils ont fait de la grâce non plus seulement une réparation et un perfectionnement de la nature, mais une espèce nouvelle ; qu'ils ont représenté le chrétien non plus seulement comme un homme régénéré et restauré, mais comme un surhomme, d'essence nouvelle et miraculeuse ; à ce point que, dans cet état, les vertus des payens n'ont plus été considérées que comme des vices, leurs vérités comme des erreurs, les payens eux-mêmes comme étrangers à l'Eglise et à tout christianisme. Ces théologiens, sous prétexte de mieux glorifier la grâce, l'ont divinisée ; ils ne l'ont plus considérée comme une force créée, mais comme l'essence divine elle-même, devenue principe de vie dans le chrétien. Ils ont ainsi creusé un abîme entre la grâce et la nature et ils ont divisé le genre humain en deux parties hostiles, anathématisant l'une sous prétexte de sauver l'autre, livrant celle-là à Satan pour mieux donner l'autre à Dieu.

Dans le domaine *ecclésiastique*, l'esprit séparatiste s'est aussi manifesté, chez les novatiens, chez les donatistes, chez les cathares, en un mot chez tous les pseudo-mystiques qui ont voulu rétrécir l'Eglise, en n'y admettant que les « purs », c'est-à-dire les « Saints » ; et qui, oublieux de la parabole du bon grain et de l'ivraie, ont voulu arracher eux-mêmes du champ du Maître toute l'ivraie, c'est-à-dire tous les pécheurs, comme si le Maître ne s'était pas réservé de faire lui-même ce triage au jour du jugement. Les pseudo-mystiques pensent et agissent comme s'ils étaient plus sages et moins relâchés que

Dieu même ! Ils ont besoin de tailler, de couper, de séparer, d'exclure, d'anathématiser, là où J.-C. a voulu planter, arroser, mûrir, bénir, sanctifier et sauver ! Tandis que St. Paul voulait être anathème *pour* ses frères, ils veulent, eux, lancer et fulminer l'anathème *contre* leurs frères, non seulement contre les vivants, mais même contre les morts, et cela, avant d'avoir scruté à fond les questions, d'avoir laissé les accusés s'expliquer suffisamment, et avant d'avoir dissipé tous les malentendus occasionnés par les mots mal compris. « Seigneur, lui dirent un jour ses disciples Jacques et Jean, veux-tu que nous commandions que le feu descende du ciel et les consume ? Et Jésus, se tournant vers eux, les réprimanda et leur dit : Vous ne savez de quel esprit vous êtes ; car le Fils de l'homme est venu non pour perdre les âmes, mais pour les sauver. » (*Luc*, IX, 54-56.)

Or, si tel est l'esprit de J.-C., tel doit être aussi l'esprit de son Eglise. Il est impossible d'admettre que la véritable Eglise chrétienne ait des droits contre ses devoirs, et qu'elle ait une mission autre que la mission du Christ. Le Christ est venu pour sauver tous les hommes et il est mort pour tous. Ce ne sont donc pas de vrais chrétiens, ceux qui ne veulent pas que la grâce, la sainteté, le salut, la félicité soient pour tous ; ceux qui veulent en avoir le monopole pour eux et leurs amis seulement ; ceux qui ne sauraient être saints, si les autres n'étaient tenus pour des pécheurs, traités, torturés et brûlés comme tels ; ceux qui se représentent l'Eglise universelle du Christ comme exclusivement composée d'eux et de leurs semblables, et l'immortalité bienheureuse comme leur propriété, à l'exclusion de quiconque n'est pas pur comme eux, eux seuls étant les élus, les prédestinés et les sauvés !

Une telle notion de l'Eglise n'est pas seulement antichrétienne ; elle est encore antihumaine, inspirée non par la vérité, mais par un sot orgueil et par une barbarie révoltante. Ces séparatistes n'ont sans doute conscience ni de cette sottise ni de cette barbarie, et il faut leur pardonner ; mais ce n'en est pas moins là l'esprit qui leur a dicté cette théorie étroite, erronée et scandaleuse, où Dieu apparaît non comme un Père, mais comme un Maître jaloux, capricieux, arbitraire, cruel, monstrueux.

C'est encore ce séparatisme pseudo-mystique qui, dans le

but de diviniser l'Eglise, l'a divisée en deux, l'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée; c'est lui qui a enlevé à l'Eglise dite enseignée à peu près tous ses droits de témoin de la foi, pour exalter d'autant plus le clergé, dont il a fait une caste, caste séparée du peuple, caste sinon divine, du moins divinisée au point de lui attribuer le pouvoir d'ouvrir et de fermer le ciel, voire même le pouvoir essentiellement miraculeux de changer les substances des choses et de « créer Dieu » (*sic*) dans la transsubstantiation eucharistique!

Et après avoir ainsi écarté les fidèles pour mieux glorifier les prêtres, ce séparatisme a écarté les prêtres pour mieux glorifier les évêques; puis il a écarté les évêques pour exalter le pape. Il a cru ainsi faire acte de religion et de piété, en divisant ce que Dieu avait uni, en paralysant le corps entier au profit de la tête, non de la vraie tête qui est J.-C. (qui est caput Christus; *Ephes.* IV, 15), mais du masque, masque qui est le pape, pauvre mortel, de chair et d'os, d'infirmités corporelles, intellectuelles et morales comme tous les hommes, créature chétive, la plupart du temps jouet de son entourage, et que les pseudo-mystiques, dans leur orgueil et leur ambition, ont érigé en grand lama (expression de l'archevêque Darboy), en « idole du Vatican » (expression de Montalembert), en homme infaillible et omnipotent! C'est ainsi que le concile du Vatican a été le triomphe non du christianisme, non du catholicisme, mais du pseudo-mysticisme qui divise et qui ruine.

Dans le domaine *monastique*, l'esprit de pseudo-mysticisme séparatiste a aussi pénétré. Précisons. De même qu'il y a un vrai mysticisme, ainsi y a-t-il un vrai monachisme. Je n'ai point à défendre ici ce dernier, qui n'est pas en question. Il est facile de le discerner d'avec le faux monachisme, qui ne saurait être assez condamné si l'on veut logiquement défendre et glorifier le vrai. J'ai déjà montré comment le jésuitisme est une corruption du catholicisme¹⁾. Il en est de même de ce qu'on appelle aujourd'hui le *congréganisme*, et de toutes les associations monastiques affiliées de près ou de loin aux jésuites. On connaît suffisamment les assumptionnistes, qui n'ont que trop fait parler d'eux²⁾.

¹⁾ Voir la *Revue*, janvier 1901, p. 125-149.

²⁾ Voir la *Revue*, avril 1900, p. 424-426.

Autant les vrais religieux qui ne cherchent qu'à se sanctifier eux-mêmes, sont respectables et admirables, autant sont condamnables ceux qui, sous prétexte de sanctifier *autrui*, ne travaillent qu'à le tromper et à l'exploiter. M. Cornély, un des défenseurs le plus en vue de l'Eglise romaine actuelle, n'a cependant pas craint d'avouer que, parmi les congréganistes, « il y a trop de distillateurs, de fabricants de dentifrice, de chocolat, de poudre épilatoire, ou d'entrepreneuses de couture, pour rendre leur défense bien enthousiaste¹⁾. » Et il a ajouté qu'on a eu « le spectacle étrange d'une congrégation exclusivement politique, composée de journalistes qui diffamaient et de sorciers qui tombaient journellement sous les rigueurs du code pénal en faisant croire à un crédit imaginaire ».

Léon XIII, dans sa lettre au cardinal Richard (janvier 1901) sur le projet de loi du gouvernement français touchant les associations et les congrégations, a cru devoir défendre les congrégations en les identifiant avec l'Eglise chrétienne et avec la religion chrétienne elle-même. C'est une erreur manifeste : car l'histoire montre que le Christ, qui a fondé une Eglise, n'a fondé aucun ordre monastique ; que les moines chrétiens ne datent que du troisième siècle et pour des motifs étrangers aux principes chrétiens ; que leur institution et leur esprit, dans l'Eglise romaine, ont ensuite dévié du tout au tout ; que déjà au V^e siècle on a vu des moines ignorants et fanatiques faire le plus grand mal à l'Eglise chrétienne ; que les congrégations d'aujourd'hui sont, les unes, des établissements de commerce (chartreuse, bénédictine, etc.), d'autres, des établissements d'instruction frelatée et mensongère, les autres, des établissements de propagande politique, et de la pire espèce. Voilà la vérité.

La *papauté romaine actuelle* est aussi infectée de ce séparatisme antichrétien. C'est en vain qu'elle lance de temps à autre des appels à l'union. D'abord, on sait que par « union » elle n'entend que la « soumission » des Eglises chrétiennes à sa prétendue suprématie ; or ce n'est pas là l'union. Ensuite, l'histoire constate que c'est elle qui a séparé l'Eglise d'Orient et l'Eglise d'Occident ; que c'est elle qui a provoqué, dans l'Eglise d'Occident, la grande division protestante du XVI^e

¹⁾ Voir le *Figaro* du 14 janvier 1901.

siècle, et plus tard la division entre les infaillibilistes, qui sont sa création, et les antiinfaillibilistes, qui sont les continuateurs du catholicisme ancien. Diviser pour régner, telle est la grande maxime romaine, celle qui résume son histoire et son esprit. Qui ne voit que ce particularisme romain est précisément le contraire du vrai catholicisme ou christianisme universel? Qui ne voit que son surnaturalisme est le faux surnaturalisme dont nous avons démontré la fausseté; que sa notion de l'Eglise est la fausse notion que nous avons signalée; que ses congrégations dites religieuses ne sont défendues par elle que parce qu'elles sont ses escadrons légers, toujours au service de ses intérêts temporels et toujours à ses ordres?

II. Accaparement et domination. Le pseudo-mysticisme n'est pas seulement séparatiste, à l'encontre du vrai, qui est essentiellement unioniste; il est encore accapareur et dominateur. C'est la seconde forme sous laquelle il se manifeste.

Rien de beau, certes, comme de vouloir communiquer à ses frères la vérité, le bien, la grâce, la sainteté qu'on croit posséder. Mais donner n'est pas prendre. Autant celui qui donne vraiment, est généreux, autant celui qui, sous prétexte de donner, prend, est odieux. Or, c'est ce qui arrive souvent dans le monde religieux. Tel qui se donne comme apôtre et qui peut-être croit l'être, est beaucoup moins préoccupé de prêcher la doctrine apostolique que de chercher des adhérents à son Eglise, et dans son Eglise à son parti. Au fond, il ne prêche pas pour sanctifier les âmes, mais pour enrégimenter les individus dans sa propre milice, qu'il ose appeler « l'Eglise » ! Il se mêle à tout, et il mêle la religion à tout, pour tout sanctifier, dit-il, mais en réalité pour être maître de toutes choses.

Le pape, se disant infaillible dans les choses de la foi et dans les mœurs, entend par *foi* tout ce qui *touche à la foi*, par conséquent tout ce qui est du domaine intellectuel et scientifique, et par *mœurs* tout ce qui *touche aux mœurs*, par conséquent tout ce qui est du domaine moral, social et politique. Donc, toute question scientifique, morale, sociale, politique, est, selon lui, de son ressort de chef religieux; c'est le retour pur et simple au moyen âge, où l'on enseignait naïvement que la philosophie (alors l'ensemble de toutes les sciences) était la servante de la théologie, avec cette différence qu'alors la théo-

logie ne relevait pas toujours du pape, tandis que maintenant, pour les disciples du concile du Vatican, elle est absolument sous la dépendance du pape, voire même des congrégations romaines¹).

Ces accapareurs n'accaparent pas seulement pour posséder, mais aussi pour dominer et gouverner. Ils n'admettent d'autre science que la science *ultramontaine*, c'est-à-dire celle qui est conforme à leurs doctrines et qui consent à être dirigée par leurs opinions. Ils n'admettent, en fait d'astronomie, que l'astronomie *ultramontaine*, celle qui consent à regarder les astres par le gros bout de la lunette du pape, à emprisonner Galilée, à nier la pluralité des mondes habités, et à faire du pape le seul centre du monde et des mondes. Ils n'admettent, en fait de physique et de chimie, que la physique *ultramontaine* et la chimie *ultramontaine*, celles qui se prêtent à tous les miracles organisés ou approuvés par Rome, à toutes les apparitions merveilleuses, à toutes les transsubstantiations, à la théorie des accidents absolus, etc. Ils n'admettent d'autre politique que la politique *ultramontaine*, celle où le pape est le souverain universel, où son secrétaire d'Etat donne les mots d'ordre politiques et sociaux, soit par des encycliques, soit par des lettres aux archevêques, avec ordre à ceux-ci de les notifier aux évêques, qui les notifient aux prêtres, lesquels les imposent aux fidèles au nom de la sainte obéissance et de la foi. Faire croire aux naïves et aux naïfs que tous ces mots d'ordre et toutes ces opinions sont de la religion, du christianisme, du catholicisme, de la sainteté, et que quiconque leur résiste résiste à Dieu et à son Christ, tel est tout le mysticisme de cette hiérarchie. Le fonctionnement de l'immense mécanique romaine n'a pas d'autre but.

Le Christ a dit : « Rendez à Dieu ce qui est de Dieu et à César ce qui est de César » (*Matth.* XXII, 21). Les ultramontains unissent, de fait, Dieu et César dans le pape, et enseignent pratiquement qu'il faut lui rendre et ce qui est de Dieu et ce qui est de César. C'est la confusion complète des deux pouvoirs, sous le couvert de la « liberté de la religion » et de la « liberté de la conscience ». Il faut l'ignorance colossale qui

¹) Voir les condamnations de l'Index et en particulier les affaires d'Hulst, Loisy, etc.

règne aujourd'hui parmi les dilettantes de la théologie et les dilettantes de la politique, pour rendre possible, dans des pays réputés civilisés et réputés catholiques, une telle méconnaissance des notions cependant les plus simples et les plus élémentaires. Jamais le pape ni les jésuites n'oseraient afficher de pareilles prétentions en avouant qu'elles sont politiques, sociales, ou scientifiques; ils ont bien soin de dire qu'elles sont essentiellement religieuses ou inséparablement unies à la religion, et les masses dites catholiques le croient ou font semblant de le croire, bien que le vrai catholicisme, antérieur à toutes ces corruptions récentes, soit le contraire de ce pseudo-mysticisme.

III. Zélotisme, intolérance et fanatisme. Telle est la troisième forme sous laquelle le pseudo-mysticisme se manifeste. Cette question étant très compliquée, je procéderai avec autant de précision qu'il me sera possible, non pas pour la traiter complètement (comment le ferais-je dans un simple fragment d'article?), mais pour l'expliquer au point de vue particulier qui nous occupe.

D'abord, parmi les vrais chrétiens, le *vrai zèle religieux* n'est ni à attaquer ni à défendre, parce qu'il ne saurait être mis en question. Ouvrons les Ecritures. « Les disciples du Christ, est-il dit dans l'Evangile de Jean (II, 17), se souvinrent qu'il est écrit : Le zèle de ta maison m'a dévoré. » Et dans l'Evangile de Matthieu (XXVIII, 19) : « Et Jésus leur dit : Allez donc, enseignez toutes les nations, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai ordonné. » Donc il y a un zèle chrétien, qui doit être pratiqué par tous les vrais chrétiens.

Ensuite, je n'ai pas à expliquer ici, dans le détail, en quoi consiste ce zèle de la maison de Dieu, cette mission donnée par J.-C. à ses apôtres, bien que le mot *docere* paraisse en indiquer clairement le sens.

Je n'ai pas davantage à intervenir dans le conflit actuel des missions soit d'Arménie, soit de Chine, d'abord parce que ce n'est qu'un fait entre mille, ensuite parce que les documents nécessaires pour le mettre en pleine lumière ne sont pas encore suffisamment connus.

Je n'ai pas non plus à tracer la voie qu'il faudrait suivre pour faire apprécier et faire aimer le christianisme dans les

pays payens. D'ordinaire, on passe à pieds joints sur ces choses, comme si elles étaient évidentes par elles-mêmes. On se trompe : c'est l'*a b c*, en toutes choses, qui nous manque le plus.

Je dois et je veux simplement constater que, s'il y a un zèle vrai, sage et utile, il en est aussi un autre, qui est faux, pervers et nuisible à la religion chrétienne ; et que ce faux zèle a été condamné par J.-C. et par les apôtres. J.-C., en effet, a condamné le zèle intempestif, lorsqu'« il a ordonné à ses disciples de ne dire à personne qu'il était lui-même le Christ » (*Matth.* XVI, 20). Il a condamné le zèle accapareur, lorsqu'il s'est écrié : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous courez la mer et la terre pour faire un prosélyte ; et quand il l'est devenu, vous en faites un fils de la géhenne deux fois plus que vous » (XXIII, 15). St. Paul, lui aussi, a condamné le faux zèle, lorsque, dans sa 1^{re} Epître aux Corinthiens (III, 3), il leur a reproché « d'être charnels, parce qu'il y avait parmi eux de la jalousie (*zelus*) et des disputes. » S. Jacques s'est servi des mêmes expressions : *zelus et contentio* (III, 16).

Je dois constater, en outre, que le zèle intolérant et fanatique a été condamné par J.-C. non moins que le zèle accapareur et contentieux, lorsqu'il a reproché (*increpavit*) à ses apôtres de vouloir appeler le feu du ciel sur leurs adversaires (*Luc* IX, 54-55), et aussi lorsqu'il a recommandé à ses disciples « de ne pas tirer l'épée pour le défendre, parce que ceux qui prendront l'épée périront par l'épée » (*Matth.* XXVI, 52).

Tel étant l'esprit du Christ, tels ses enseignements formels, il est évident que les procédés de l'Eglise romaine dans ce qu'elle appelle « la propagation de la foi » sont antichrétiens, parce qu'ils sont manifestement entachés de zélotisme ou de faux zèle, d'intolérance et de fanatisme. Les missions des jésuites en sont la preuve irrécusable. Leurs intrigues, leurs jalousies et leurs disputes contre les autres ordres religieux, ne sont que trop connues. Ce n'est plus du christianisme, mais du commerce, de l'exploitation, de l'orgueil, de l'ambition, du scandale. Les débats entre les dominicains et les jésuites sur les rites chinois, au dix-huitième siècle, n'ont-ils pas été misérables ? Quel dommage n'ont-ils pas causé au christianisme en Chine et ailleurs ! Partout où cette « Compagnie » a opéré,

même au Paraguay, n'a-t-elle pas donné mille preuves de son antichristianisme ?

Que l'on ne dise pas que la cause de l'Eglise romaine est tout autre que celle des jésuites et des ordres religieux en général. Cette assertion n'est qu'un sophisme : car c'est un fait que tous ces ordres sont dirigés par la papauté ; que leurs généraux et le préfet de la Propagande sont solidaires avec la papauté ; que la papauté, qui a aboli les jésuites sous Clément XIV (1773), prend la défense, aujourd'hui, sous Léon XIII, non seulement des jésuites, mais des assumptionnistes et de toutes les congrégations soumises à sa juridiction. Partout ce sont les dogmes erronés de l'Eglise romaine, les superstitions de l'Eglise romaine, les exercices pseudo-mystiques de l'Eglise romaine, la discipline de l'Eglise romaine. Par exemple, la dévotion à St. Antoine de Padoue, qui étale aujourd'hui ses réclames, ses exploitations, ses insanités, dans toutes les chapelles congréganistes et surtout dans les *Croix* et le *Pèlerin*, n'est-elle pas une dévotion approuvée et sanctionnée par Rome ¹⁾ ? Partout, en un mot, c'est le même esprit,

¹⁾ La *Revue bleue* a publié récemment une série d'études de M. Michel Stainville sur le « clergé catholique en France ». Un de ces articles est consacré aux capucins. Au cours d'une conversation avec un de ces Pères, M. Stainville a recueilli les renseignements suivants sur la dévotion à St-Antoine de Padoue :

La caractéristique de saint Antoine de Padoue, c'est que, pendant sa courte vie de trente-six années (1195—1231), il a, suivant l'expression de son historien, « semé les miracles ». Il fit son premier dans l'adolescence, comme étudiant à la maîtrise de Lisbonne. Dès lors, c'est une suite ininterrompue de prodiges, guérisons de malades, expulsions de démons, résurrections de morts et mille autres, entre lesquels certains se distinguent par une originalité singulière. Ainsi, à Bourges, pour confondre le juif Guillard, il fit adorer le Saint-Sacrement par une mule. A Limoges, il fit repousser instantanément, sur la tête d'une dame, les cheveux qu'un mari brutal venait d'arracher dans un accès de jalousie. A Châteauneuf enfin, Jésus lui apparut sous la forme d'un enfant resplendissant de grâce et de douceur, au milieu d'une clarté surnaturelle qui fut très bien aperçue par d'autres témoins, et lui « prodigua des caresses capables d'exciter la jalousie des anges, s'ils étaient accessibles à l'envie » ; c'est le miracle que le pinceau de Murillo a immortalisé. — La dévotion à saint Antoine de Padoue avait beaucoup tiédi. Elle a été restaurée à la suite d'une faveur exceptionnelle dont fut l'objet une jeune fille de Toulon, Mlle Louise Bouffier. Le fait initial paraît insignifiant ; saint Antoine fit marcher une serrure du magasin tenu par Mlle Bouffier, que les serruriers avaient un moment crochetée. Depuis ce jour, saint Antoine a été beaucoup et souvent invoqué. Les assumptionnistes, les gens des *Croix* et du *Pèlerin* ont fait leur affaire de cette dévotion. Le P. de Charancé a dit à M. Stainville : « Cette dévotion prélève sur les âmes de bonne volonté un budget d'autant plus considérable qu'il est spontané : 120,000 francs rien qu'à Bordeaux dans le cours de l'année 1894, plus de 50,000 francs à Toulon, etc. . . »

l'esprit de l'Eglise romaine ; les nuances ne sont que très secondaires. Au nom du vrai christianisme et du vrai catholicisme, la condamnation de ces congrégations doit donc être générale et absolue : *générale*, parce qu'elles pratiquent *toutes* un pseudo-mysticisme malsain ; *absolue*, parce qu'elles sont irréformables, suivant l'expression du général Laurent Ricci : *Sint ut sunt aut non sint*.

Quant aux missions protestantes, elles ne sauraient être assimilées aux missions papistes, parce que leurs doctrines, leur éducation, leurs disciplines, leurs procédés ne sont pas les mêmes. Oui, certes, partout où il y a des hommes, il y a des défauts, et a priori on peut dire que, dans les missions en question, tout n'est pas parfait. M. le prof. Murisier, protestant, a écrit en décembre 1900 : « Le protestantisme qui admet, en principe, le libre examen, aboutit pratiquement, dans un grand nombre de cas, à l'intolérance ¹⁾. » Toutefois, je le répète, la distinction ci-dessus indiquée doit être faite avec soin. M. le prof. G. Warneck, de Halle, l'a suffisamment mise en lumière dans son étude : *Die chinesische Mission im Gerichte der deutschen Zeitungspressen* ²⁾.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer qu'il n'est que temps de remédier sérieusement aux maux causés par le prosélytisme intolérant et fanatique. Je dis « sérieusement », parce que la plupart des esprits, en face des maux qui leur sont désa-

On lit dans le *Pèlerin* (journal des assomptionnistes) des correspondances et des attestations comme celles-ci : « Loire-Inférieure : Le bon saint Antoine nous a fait conclure un marché si avantageux que beaucoup en sont surpris : en reconnaissance, nous lui adressons 25 francs pour les âmes du Purgatoire, 20 francs pour le pain de ses pauvres et 5 francs pour sa chapelle. — Puy-de-Dôme : Reconnaissance à saint Antoine, qui nous a aidés pour notre échéance du mois d'avril ; nous lui recommandons notre mois de mai ; ci-joint 2 francs. — Aveyron : J'avais promis 10 francs à saint Antoine s'il me faisait obtenir une place que je désirais ardemment depuis longtemps ; ayant été exaucé au delà de mes espérances, je viens m'acquitter de cette dette. — Hérault : J'ai promis à saint Antoine de Padoue 25 centimes par fût de vin vendu ; je viens d'en expédier quatre et j'envoie 1 franc. »

Le *Temps* du 26 janvier 1901, à qui j'emprunte ces détails, ajoute : « C'est par de telles publications, sans compter leurs interventions électorales en faveur de candidats anti-républicains, ou, selon le cas, dans l'intérêt des candidats les plus avancés, que les journaux des assomptionnistes alimentent la polémique et nourrissent les rancunes non seulement contre eux, mais contre des congrégations plus prudentes et contre l'Eglise elle-même. »

¹⁾ Voir la *Revue philosophique*, décembre 1900, p. 583.

²⁾ Berlin, M. Warneck, br. 38 S., 1900. — Voir le *Catholique national* du 22 septembre 1900, p. 76.

gréables, cherchent à se consoler d'après leurs passions, avec des mots inventés comme à plaisir pour entretenir paresseusement le mal et non pour le guérir. C'est ainsi que Léon XIII, qui consacre des millions à sa propagande, s'est élevé en janvier dernier, dans une allocution publique, contre les protestants d'Italie, qu'il a accusés « de mettre à profit l'état précaire de l'économie de la Ville éternelle *pour se créer des prosélytes au moyen de l'argent* ». Il voit la paille dans l'œil de son frère, et il ne voit pas la poutre dans le sien ! (*Matth.* VII, 3).

C'est encore ainsi que M. Cornély berce et endort les bons Français par des phrases aussi gentilles que trompeuses, au lieu de leur ouvrir les yeux sur le véritable état des choses. C'est, hélas ! l'esprit de l'autruche qui s'enfonce la tête sous ses plumes pour ne pas voir l'ennemi qui s'approche. « En aucun cas, dit ce charmant et crédule publiciste, le Saint Père ne nous enlèvera le protectorat des chrétiens d'Orient, parce que l'Eglise ne trouverait pas ailleurs que chez nous les missionnaires et l'argent nécessaires, parce que *l'esprit de prosélytisme est une fonction psychologique française*. Et ce n'est pas d'hier. Rappelez-vous les croisades. On les prêcha en Italie : les Italiens pleurèrent. On les prêcha en France, et les Français se levèrent. Il y eut aussi des Anglais et des Allemands qui prirent la croix, c'est exact ; mais la Réforme a modifié leurs idées, et aujourd'hui, quand il faut payer de sa personne et de sa bourse, il n'y a encore que la France qui marche (*sic*). C'est le joyau de l'Eglise. Sa Sainteté le sait bien ¹⁾. » — *O sancta simplicitas !* A-t-on déjà oublié en France que la papauté a concédé à l'Autriche, en 1895, le protectorat des coptes catholiques ? D'ailleurs, la papauté n'est pas juge en ces matières. Quand l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, etc., diront : « A chaque puissance le soin de protéger ses nationaux, catholiques ou non », on verra bien ce que la France aura à répliquer à cette déclaration de bon sens et de justice, même quand le pape se mettrait de la partie (ce que d'ailleurs il ne fera pas, parce qu'il est encore plus fin que ne suppose M. Cornély).

Peut-être serait-il mieux d'écouter, d'autre part, les griefs des payens, qui, ce semble, doivent avoir aussi voix au cha-

¹⁾ Voir le *Figaro* du 10 janvier 1901.

pitre sur leurs droits individuels et sociaux. Le sage ne craint pas d'être instruit même par son ennemi : *et ab hoste doceri*. Peut-être y aurait-il beaucoup à prendre dans les études publiées par le *Tayio* (Soleil) et par la *Revue Tokyo Maishu Shinsi*¹⁾, par la *Deutsche Revue*²⁾, par la *Raison* (Revue de MM. Charbonnel et Furnemont), par le *Daily Mail* (art. de Mr. Milliard, auquel l'évêque Scott, du nord de la Chine, a répondu), par la « Grande Union bouddhiste japonaise »³⁾, par la *Revue des Revues*⁴⁾, etc., etc. Peut-être serait-il bon de faire la distinction suivante : oui, les missionnaires ont raison quand ils prêchent chrétiennement le christianisme ; mais ils ont tort quand ils font du nationalisme, de la politique et du commerce ; dans ce dernier cas, ils ne sont plus des missionnaires, mais des ennemis des nations qu'ils prétendent évangéliser. Et c'est ce qui irrite et soulève ces nations. Peut-être serait-il sage de se rappeler pourquoi l'empereur Yontching proscrivit la religion chrétienne et les missionnaires papistes en 1724. Voltaire l'a expliqué dans son *Siècle de Louis XIV* (ch. XXXIX). Si je cite Voltaire dans cette affaire, ce n'est pas seulement parce qu'il a été très modéré envers les jésuites, ses anciens maîtres, mais encore parce qu'il représentait l'opinion des politiciens de son temps, opinion qui peut être utilement mentionnée et examinée dans un conflit politico-ecclésiastique⁵⁾.

1) Voir la *Revue des Revues*, fin 1900, p. 563.

2) Januar 1901, Art. von Dr. Kamphausen.

3) Voir sa « Circulaire à tous les ecclésiastiques du monde entier », dans laquelle il est dit : que les missionnaires en Chine ont le tort de se livrer à des actes pouvant faire croire qu'ils sont des agents *politiques* de leurs gouvernements ; qu'ils ont le tort de pousser leurs gouvernements respectifs à étendre leurs possessions au détriment de la Chine ; qu'ils ont le tort de recourir à des formes de procédure de nature à ébranler les institutions *politiques* et *sociales* de la Chine ; que, si la civilisation chinoise a encore des progrès à faire, cela ne donne pas aux missionnaires le droit de renverser en Chine l'organisation du pays dans l'idée de lui substituer leurs propres usages ; etc.

4) Voir, dans le numéro du 15 novembre 1900, l'article du Dr Banzemont, intitulé « Les missionnaires et les Boxers » et écrit à Tien-Tsin même, p. 385-399.

5) « Les malheurs arrivés au Japon faisaient plus d'impression sur les esprits que la pureté du christianisme, *trop généralement méconnu*, n'en pouvait faire. On sut que précisément en ce temps-là les disputes, qui aigrissaient les missionnaires de différents ordres les uns contre les autres, avaient produit l'extirpation de la religion chrétienne dans le Tonquin ; et ces mêmes disputes, qui éclatèrent encore plus à la Chine, indisposèrent tous les tribunaux contre ceux qui, venant prêcher leur loi, n'étaient pas d'accord entre eux sur cette loi même. Enfin on apprit qu'à Canton

Bref, de tout ce qui précède, il suit clairement que le faux mysticisme, quelles que soient les formes sous lesquelles il est pratiqué, notamment dans l'Eglise romaine et jésuitique, n'est nullement le mysticisme chrétien, mais, au contraire, la corruption du christianisme catholique ou universel.

Avec ce huitième chapitre, je termine mes études sur *Les corruptions de la notion catholique*. Quiconque les aura lues avec bonne foi et contrôlées avec exactitude, sera convaincu, j'espère, que l'opinion publique, soit chez les athées, soit chez les libres-penseurs, soit chez beaucoup de protestants, est entièrement erronée, lorsqu'elle confond le vrai catholicisme avec le cléricalisme, avec le scolasticisme, avec le formalisme, avec le césaro-papisme, avec l'ultramontanisme, avec le jésuitisme, avec la mariolâtrie romaine et avec le pseudo-mysticisme. Le catholicisme vrai n'est rien de tout cela, mais seulement « *ce qui a été cru partout, toujours et par tous* », c'est-à-dire les enseignements *authentiques* de J.-C., ceux-là seuls qui se présentent à nous avec le triple caractère historique de l'*universalité*, de la *constance* et de l'*unanimité*. Tout le reste n'est qu'humain, c'est-à-dire en partie vrai et bon, en partie erroné et mauvais. Toute la tâche de la théologie est, non pas d'identifier le divin et l'humain, mais d'en marquer avec précision la distinction, afin que l'on ne puisse ni imposer l'humain comme s'il était le divin, ni rejeter le divin comme s'il était l'humain, mais que l'on proclame, dans toutes les Eglises vraiment chrétiennes, *tout le divin*, réellement obligatoire pour tous les chrétiens, et *tout l'humain*, réellement libre et libre

il y avait des Hollandais, des Suédois, des Danois, des Anglais, qui, quoique chrétiens, ne passaient pas pour être de la religion des chrétiens de Macao. Toutes ces réflexions réunies déterminèrent enfin le suprême tribunal des rites à défendre l'exercice du christianisme. L'arrêt fut porté le 10 janvier 1724, mais sans aucune flétrissure, sans décerner de peines rigoureuses, sans le moindre mot offensant contre les missionnaires... Le prince, frère de l'empereur Yontching, dit aux jésuites (mathématiciens) qu'il protégeait : « Vos affaires m'embarrassent ; j'ai lu les accusations portées contre vous : vos querelles continuelles avec les autres Européens sur les rites de la Chine vous ont nui infiniment. Que diriez-vous, si, nous transportant dans l'Europe, nous y tenions la même conduite que vous tenez ici ? En bonne foi, le souffririez-vous ? » Il était difficile de répliquer à ce discours. Cependant ils obtinrent que ce prince parlât à l'empereur en leur faveur ; et lorsqu'ils furent admis au pied du trône, l'empereur leur déclara qu'il renvoyait enfin tous ceux qui se disaient missionnaires. »

pour tous : *in necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*. Il serait temps que cette magnifique devise, qui est citée et acceptée par toutes les Eglises, fût réellement mise en pratique par toutes, notamment par les théologiens qui veulent imposer comme anciennes et divines des choses qui sont relativement nouvelles et purement humaines. Répétons-le sans cesse, il n'y a qu'un critérium vraiment catholique et vraiment orthodoxe ; il est le même pour tous les catholiques et pour tous les orthodoxes, et il s'impose également à tous, sans exception ni compromis.

E. MICHAUD.
